

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 30 MAI 2023

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **MARDI 30 MAI** à **20H00**, le Conseil Municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni en la salle des **Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX**, Maire, par suite de la convocation en date du 24 mai 2023.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme CATTY Christine.
Mme BOULIER Amélie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
Mme ALLOUCHERIE Françoise a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
Mme DECREIEM Marie-Christine a donné procuration à M. WOJTKOWIAK David.

Secrétaire de séance : M. OBOEUF Gérard

Fin de la séance : 21h05

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

2023-05-N° 2

VU Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L. 2121-31 ;

CONSIDERANT que l'exercice 2022 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de **8 701 080,92 €** et un déficit d'investissement de **2 995 847,01 €**, soit un résultat brut de **5 705 233,91 €** hors restes à réaliser et un résultat net de **4 902 591,11 €** (y compris restes à réaliser en dépenses : **802 642,80 €**) ;

VU le compte de gestion 2022 dressé par le Comptable ;

VU l'avis de la Commission Finances réunie en séance le 23 mai 2023 ;

APRES que le Maire s'est retiré, laissant la présidence à l'adjoint désigné en début de séance,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE, (Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique, M. DUBUISSON Frédéric et M. RYS Didier) votant **CONTRE** :

ARTICLE 1 - D'ARRETER le compte administratif présenté par l'ordonnateur au titre de l'exercice 2022, pour le budget principal de la Ville ;

ARTICLE 2 - DE VALIDER les éléments suivants et ainsi reconnaître la sincérité du compte administratif du budget principal de l'exercice 2022 tel que présenté et l'arrêt des résultats définitifs.

A / En section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CA 2022	Chapitre	CA 2022
011 - Charges courantes	3 270 568,07 €	002 - Excédent reporté	6 332 483,08 €
012 - Personnel	4 510 714,84 €	013 - Atténuation de charges	363 995,61 €
014 - Atténuation de produits	6 625,00 €	042 - Opérations d'ordre	281 518,20 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	70 - Produits des services, domaines, ventes diverses	349 686,34 €
023 - Virement à la SI	0,00 €	73 - Impôts et taxes - FCTVA	8 368 271,24 €
042 - Opérations d'ordre	758 795,23 €	74 - Dotation et participation - DGF	2 890 957,77 €
65 - Autres charges - Subventions	1 379 503,56 €	75 - Autres produits de gestion courante	68 875,41 €
66 - Remboursement des intérêts	205 445,54 €	76 - Produits financiers	3,00 €
67 - Charges exceptionnelles	9 634,88 €	77 - Produits exceptionnels	186 577,39 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
TOTAL fonctionnement - Dépenses	10 141 287,12 €	TOTAL fonctionnement - Recettes	18 842 368,04 €

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 est de **8 701 080,92 €**.

B / En section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CA 2022	Chapitre	CA 2022
001 - Solde exécution SI	1 921 175,78 €	001 - Solde exécution SI	0,00 €
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
040 - Opérations d'ordre entre section	281 518,20 €	024 - Pdts de cession d'immobilisation	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	040 - Opérations d'ordre entre section	758 795,23 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves, FCTVA	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
1001 - Travaux neufs de voirie	1 177 103,03 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves, FCTVA	3 780 578,51 €
1002 - Environnement	2 408 028,57 €	13 - Subventions d'investissement	1 959 885,35 €
1003 - Affaires scolaires	105 366,90 €	16 - Emprunts et dettes	1 000 000,00 €
1005 - Monuments historiques	2 734 323,64 €	21 - Immobilisations corporelles	226,78 €
1006 - Affaires culturelles	8 136,03 €	23 - Immobilisation en cours	42 620,63 €
1008 - Mobilité urbaine	107 874,00 €	45821 - mandat port fluvial	633,31 €
1010 - Tourisme	0,00 €		
1011 - Affaires diverses	129 812,60 €		
1012 - Services techniques	364 049,58 €		
1013 - Divers bâtiments	54 191,50 €		
1014 - Service des sports	77 446,24 €		
1015 - Défense incendie	0,00 €		
1016 - Services administratifs	32 611,16 €		
1019 - Salle Foch	2 966,76 €		
1021 - Police Municipale	625,30 €		
1028 - Salle du Manège	- €		
16 - Remboursement capital	966 451,32 €		
204 - Subventions d'Equipements versées	12 863,98 €		
21 - Immobilisations corporelles	139 417,69 €		
45811 - Mandat port fluvial	14 624,54 €		
TOTAL investissement - Dépenses	10 538 586,82 €	TOTAL investissement - Recettes	7 542 739,81 €

Le résultat de la section d'investissement pour l'exercice 2022 est de - 2 995 847,01 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX
Maire
Lys
PAS DE CALAIS